## Fiche projet/initiative pour l'interface Terra Congo

Projet REDD+

Domaines d'activité

Domaines d'activité	D. D. D. C. L.
Nom	Projet REDD Géographiquement Intégré Ecomakala +
Porteur de Projet	WWF Belgique
Correspondant principal	Geert Lejeune  geert.lejeune@wwf.be
Partenaires Institutionnel	ICCN, Ministère de l'Environnement
Partenaire Technique	UCL, UN-Habitat, ONFi, WWF-US
Partenaire financiers	Fond Forestier pour la Bassin du Congo (FFBC)
Stade d'approbation nationale	Homologué (de facto)
Date de début du projet et Date de fin du projet	Janvier 2011 – Décembre 2031
Localisation administrative	Nord-Kivu, Goma et Territoires de Nyiragongo, Masisi et Rutshuru
Budget	2 494 891 €
Stade de financement	Financement acquis
Liens avec la Stratégie Nationale (Thématiques principales abordées parmi les 30 thématiques de la Construction de la Stratégie)	Conservation et forêts classées Lutte contre l'exploitation illégale Afforestation/Reforestation & augmentation des stocks Optimisation de la filière bois énergie
Description	Le projet mettra en œuvre les activités suivantes :
	A) Contribution à la stratégie nationale: liens étroits et échange d'informations avec la Coordination Nationale REDD.  B) Mise en place des éléments essentiels à un projet REDD: il est nécessaire de pouvoir démontrer concrètement la possibilité de mettre en place des projets REDD au niveau sousnational permettant de contribuer au développement local aussi bien qu'à la lutte contre la déforestation. Ceci comprend: l'analyse de la déforestation et de la dégradation des forêts naturelles du Parc sur base d'images satellitaires SPOT, dans le but de constituer un bilan ainsi qu'un scénario de référence et contribuer à l'affinement du système MRV national; la constitution du Document Descriptif de Projet REDD; le test et l'adaptation de la méthodologie REDD VCS au contexte local, la mise en place et le test d'un système innovant de suivi participatif des drivers de la déforestation (GeoWiki);
	C) Renforcement des capacités de la Province et mise en place d'outils pour une gestion rationnelle de la ressource en bois: la Province doit pouvoir reprendre une place proéminente dans la gestion de la ressource en bois et la résolution de la crise du boisénergie. Dans ce cadre les activités suivantes ont été discutées avec le Bureau d'Etudes du Cabinet du Gouverneur: un inventaire du stock de bois existant (forêts publiques et boisements privés) dans les Territoires ciblés ainsi que l'étude de leur productivité, grâce à l'analyse d'images satellitaires et l'échantillonnage sur le terrain avec les agents de la Division de l'Environnement. Un atelier de clarification des compétences respectives du Ministère provincial de l'Environnement et de la Division de l'Environnement sera réalisé en coordination avec le Bureau d'Etudes du Cabinet du Gouverneur, ainsi que l'analyse de l'état du fonctionnement actuel de la Division de l'Environnement et des obstacles l'empêchant de réaliser pleinement son rôle. Une analyse économique de la filière bois sera

également faite afin d'établir les bases d'un futur plan de gestion rationnel de la ressource en bois contribuant au développement local et la définition des actions prioritaires (système de taxation, certificats de charbon légal, etc). Des formations seront également réalisées pour la mise en place d'une unité SIG au sein de la Province et la gestion d'une base de données pertinente sur la ressource en bois ; Un lien sera de plus assuré avec le programme CARPE dans le cadre de la planification de l'utilisation des terres ainsi qu'un soutien de la Province pour une participation active avec le programme UN-Habitat sur la question cruciale de la problématique foncière.

D) Renforcement des activités sur l'offre et la demande en bois-énergie (reboisement communautaire, foyers améliorés, briquettes): Ces activités visent la création d'alternatives à la déforestation du Parc viables économiquement et à l'échelle en aidant au développement de micro-entreprises bénéficiant aux populations rurales et urbaines.

Le « Projet Briquettes » de l'Institut Congolais pour la Conservation de la Nature (ICCN), qui promeut un combustible alternatif au charbon à base de résidus agricoles compressés, a déjà fait l'objet d'une demande de financement au CBFF. Le présent projet travaille en complémentarité au « Projet Briquettes » qui sera intégré dans le cadre REDD, mais ne demande pas de financement complémentaire dédié aux activités correspondantes.

Le projet de reboisement communautaire EcoMakala développe un modèle innovant de reboisement communautaire visant un reboisement rapide et de qualité (augmentation de la productivité) tout en ayant un contrôle fin des résultats et la mise en place d'un système de capital rotatif devant viabiliser et renforcer les réalisations du projet en dehors de financements publics, notamment grâce aux crédits carbones REDD et MDP (séquestration carbone). Ce projet sera renforcé grâce au CBFF après la fin des financements actuels. L'implémentation du logiciel de foresterie SILVIA déjà utilisé avec succès en Amérique Latine dans un contexte de multiples petits planteurs, sera tentée dans la région avec l'appui de l'expert ayant développé le logiciel. Ce logiciel permettra une optimisation de la gestion et de l'exploitation des micro-boisements pour une augmentation des revenus des planteurs grâce à une gestion intégrée des boisements en faisant des économies d'échelle, et facilitera le suivi de l'impact socio-économique actuel et projeté des boisements réalisés .

Ce financement du CBFF permettra également un appui supplémentaire au projet actuel de production locale et de commercialisation des foyers améliorés dans les grands centres urbains du Nord-Kivu sur les aspects production et commercialisation afin d'obtenir un impact conséquent.

E) Contrôle de la carbonisation illégale par l'application de la loi : un appui fort sera donné à l'Institut Congolais pour la Conservation de la Nature pour renforcer les activités de lutte contre la carbonisation illégale dans les forêts du Parc par des groupes armés. Il est en effet impossible de développer des micro-entreprises durables et viables si ces dernières sont en compétition avec les forêts "gratuites" du Parc. L'équipe actuelle de l'ICCN a démontré une forte volonté de renforcer l'application de la loi mais se trouve confrontée à des moyens bien trop limités face à l'ampleur de la tâche.

Commentaires

La subvention tarde et par conséquent le lancement des activités

Lien avec le site web du registre